



Schneider/UNEP/Still Pictures

La forêt zone de stockage et filet de sécurité

DORIS CAPISTRANO décrit les nombreux services fournis par les forêts, qui sont indispensables à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire, et demande que des réformes soient mises en œuvre pour tirer parti de leur potentiel

Les forêts sont une ressource critique pour beaucoup de populations extrêmement pauvres et démunies du monde. Environ 350 millions de personnes, y compris 60 millions d'autochtones vivent dans des zones forestières. Nombre d'entre elles - en particulier dans les zones fragiles et reculées ou les zones touchées par des conflits - souffrent de pauvreté, d'exclusion et d'injustice. Les forêts offrent un filet de sécurité qui permet à beaucoup de ne pas tomber dans une pauvreté plus grande encore - en particulier en période de sécheresse, de guerre et d'effondrement économique - et leurs ressources génèrent des revenus qui permettent à certains d'échapper à la misère.

La misère

Le ramassage, la transformation, l'utilisation et la vente de plantes et d'animaux sauvages et semi-domestiques venant des forêts représentent, en moyenne, 20 % ou plus des revenus des ménages dans la plupart des populations extrêmement pauvres. Les femmes et les enfants sont en général largement impliqués dans les activités de subsistance destinées à réunir les aliments, combustibles,

fibres et autres produits nécessaires, ainsi que dans l'emploi saisonnier quand il n'y a pas d'autres options disponibles. Les forêts produisent plus de 3,3 milliards de m³ de bois - y compris 1,8 milliard de m³ de bois de chauffe et de charbon - et une variété de produits autres que le bois revêtant une importante valeur de subsistance et commerciale. Jusqu'à 60 millions de personnes dans le monde sont employées dans le secteur forestier et les industries du bois. Les forêts sont donc une ressource vitale pour la réalisation de l'Objectif de développement pour le Millénaire (ODM) d'une réduction de la misère et de la famine.

Les maladies vectorielles

Les forêts revêtent une importance critique dans la réalisation d'autres Objectifs de développement pour le Millénaire, notamment la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Elles constituent une précieuse zone de stockage des connaissances, de la biodiversité et des ressources génétiques qui sont indispensables à la santé humaine. En particulier sous les tropiques, elles servent

d'habitat à au moins la moitié des espèces connues de plantes et d'animaux dans le monde. Le défrichage et l'exploitation forestière - et les autres formes de perturbation - peuvent avoir des conséquences positives ou négatives pour un grand nombre de maladies vectorielles, notamment le paludisme.

L'autonomisation des femmes

Pour quelque deux milliards de personnes, soit environ un tiers de la population mondiale, les plantes et les animaux - dont un grand nombre viennent de la forêt et du milieu naturel - sont la source principale de médicaments. Les connaissances sur les plantes et les animaux ayant des vertus médicinales et sur leurs utilisations sont souvent détenues et préservées par les femmes. Garantir aux femmes leurs droits et un accès aux ressources forestières, leur assurer la reconnaissance qu'elles méritent et une part équitable des avantages découlant de leur savoir et fournir une aide au renforcement des capacités afin d'ajouter de la valeur à leurs activités de subsistance liées à la forêt sont autant d'aspects qui devraient permettre d'améliorer leur condition, de développer leurs avoirs et de faciliter leur autonomisation, un des Objectifs de développement pour le Millénaire.

Les changements climatiques

Les forêts contribuent de façon vitale à la viabilité de l'environnement, objectif essentiel dont dépend la réalisation de tous les autres ODM. Plus des trois quarts des eaux douces du monde viennent de bassins versants forestiers. Avec environ la moitié des stocks terrestres de carbone organique, les forêts et les régions boisées jouent un rôle majeur dans le cycle mondial du carbone - et par conséquent dans l'accélération ou le ralentissement des changements climatiques. Outre ces fonctions ▶

écologiques critiques, elles fournissent d'importants services culturels, y compris un sentiment d'appartenance, d'identité et de sécurité pour les communautés vivant dans la forêt même et aux alentours. Malheureusement, un grand nombre des contributions des forêts – dans l'approvisionnement, la régulation de l'environnement et la fourniture de biens et de services culturels – sont ignorées ou sous-évaluées dans la planification du développement et les décisions quotidiennes concernant l'utilisation des ressources. La foresterie se voit généralement accorder une faible priorité par rapport aux autres secteurs des ressources naturelles. Les forêts continuent de reculer dans beaucoup de régions du monde, en particulier dans les zones tropicales, victimes de l'exploitation forestière, de la construction de routes et d'infrastructures, de l'expansion agricole et d'autres facteurs. Les distorsions au niveau des coûts et des avantages des autres utilisations des terres et des options qu'elles offrent ainsi que l'inefficacité des mécanismes de coordination intersectorielle se sont traduites par une surexploitation et un sous-investissement dans le secteur forestier.

La foresterie et l'agro-foresterie ont un vaste potentiel non exploité qui pourrait être mis au service du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Or, un grand nombre de politiques intéressant les forêts établissent une discrimination injuste à l'égard des pauvres et les empêchent d'investir dans la gestion durable des forêts et dans leur propre développement. Plus les forêts sont précieuses et plus il est probable que les pauvres ne pourront plus y avoir accès, car des groupes plus nantis et plus puissants chercheront à contrôler ces ressources et à influencer sur leur gouvernance - y compris les institutions, les politiques, les pratiques et les processus décisionnels liés à la forêt.

Les informations de base

Dans les pays en développement, le secteur forestier souffre généralement d'une déficience des capacités institutionnelles, de l'insuffisance des informations de base nécessaires à une gestion efficace et de la faiblesse ou du manque de cohérence des cadres légaux et réglementaires. Il pâtit aussi de graves problèmes de gouvernance, dont la corruption est le plus pernicieux et le plus profondément enraciné.

La corruption, et ses effets insidieux sur la gouvernance, touche davantage les pauvres. Elle nuit aux efforts entrepris pour assurer une utilisation équitable et durable des forêts et rend la plupart des réglementations et mécanismes de contrôle inutiles. Ses manifestations dans le secteur forestier sont notamment des libéralités dans l'octroi des concessions d'abattage, l'exploitation illégale et les opérations de contrebande, les importants défrichements illicites et les systèmes de fraude et d'évasion fiscales. La corruption se traduit par un manque de fiabilité des fonctionnaires publics, des sociétés et d'autres acteurs puissants qui reçoivent souvent des avantages et des prébendes au détriment des pauvres dont la survie dépend de la forêt. La perte de recettes sous forme d'impôts et de redevances due à la corruption au niveau des forêts représente au total au moins 10 à 15 milliards de dollars par an, sans compter les coûts écologiques et sociaux associés. Ces ressources très nécessaires pourraient être utilisées pour le développement et la lutte contre la pauvreté.

La possibilité de tirer parti de la contribution considérable que le secteur forestier peut apporter à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire dépend dans une large mesure de la réforme des politiques et du renforcement de la gouvernance globale des forêts. Les expériences menées ces trois dernières décennies ont montré que lorsque les conditions sont réunies et lorsque les institutions et droits de propriété sont clairement définis et fonctionnent bien, les forêts peuvent être utilisées de façon plus durable et leurs bienfaits partagés plus équitablement entre les parties prenantes.

Les initiatives qui améliorent l'utilisation et le contrôle par les pauvres des ressources forestières ont beaucoup contribué à des réformes de la gouvernance

La foresterie communautaire et les politiques forestières favorables aux pauvres, par exemple, ont abouti à la gestion et au contrôle d'environ 25% des forêts du monde par les communautés locales. La décentralisation de la gestion des forêts - bien qu'elle soit souvent problématique et source de conflits, en particulier durant ses premières phases - peut favoriser l'adoption de lois et de réglementations répondant mieux aux besoins des parties prenantes locales et peut aider les communautés à accroître leur part des avantages tirés des concessions d'abattage. Les initiatives qui améliorent l'utilisation et le contrôle par les pauvres des ressources forestières ont beaucoup contribué à des réformes de la gouvernance, malgré la tendance des groupes puissants à vouloir dominer. Associées au renforcement des capacités, à la constitution de réseaux entre les pauvres et les marginalisés et à des partenariats avec des groupes alliés et des acteurs clés, ces initiatives peuvent favoriser l'établissement de règles du jeu équitables et constituer la base d'un effort plus durable de réduction de la pauvreté et de développement écologiquement rationnel.

Donner les moyens

Pourtant, il faudra plus que des innovations supplémentaires dans le secteur forestier pour qu'il progresse véritablement vers la réalisation des ODM. De fait, une approche concertée et proactive sera nécessaire pour mener à bien des réformes de la politique et de la gouvernance propres à garantir les droits des pauvres sur les forêts, à renforcer leurs capacités et à leur donner les moyens de soutenir la concurrence sur le marché des produits et services forestiers. Parmi les éléments centraux de ce programme de réformes, on peut citer la clarification et la mise en œuvre des modes de faire-valoir et d'accès dans le secteur forestier, la réduction des charges réglementaires et des taxes cachées pesant sur les pauvres, le soutien aux entreprises locales visant à favoriser l'utilisation durable des forêts, l'élimination de la corruption, l'application de lois équitables et la protection des individus et des communautés pauvres contre des partenariats injustes qui nuisent à leurs intérêts et à leurs ressources forestières. Ce n'est que lorsque les contraintes inutiles imposées aux pauvres seront supprimées qu'ils pourront trouver eux-mêmes les moyens de se sortir de la pauvreté et d'avancer vers le développement durable envisagé dans les Objectifs de développement pour le Millénaire ■

Doris Capistrano est Directrice du programme « Forêts et gouvernance » au Centre pour la recherche forestière internationale

